



NÜRNBERG MESSE

Mise à jour décembre 2017

Accréditation des journalistes

Les personnes venant d'Allemagne et de l'étranger qui sont en mesure d'attester par les moyens suivants leur activité journalistique (également photojournalistique) en rapport avec le thème du salon concerné pourront obtenir une accréditation médias :

- a. par la présentation d'articles signés de leur nom ne datant pas de plus de six mois au moment de la manifestation,
- b. par la présentation de mentions légales dans lesquelles figure leur nom en tant que rédacteur, collaborateur rédactionnel permanent ou auteur et ne datant pas de plus de trois mois au moment de la manifestation,
- c. par la présentation de l'original d'une lettre de mission ayant rapport au salon concerné, rédigée par une rédaction autonome,
- d. au moyen d'un lien internet vers une publication en ligne ayant un rapport avec le thème du salon ou reconnue dans la branche et ayant une portée suffisante. Dans ces cas-là, une pré-accréditation est nécessaire du fait du temps requis pour la vérification. Ces médias en ligne doivent exister depuis trois mois au moins, être en mesure de prouver qu'ils publient des articles régulièrement et le dernier texte se rapportant au thème du salon doit dater de trois mois au maximum. (Dans des cas particuliers, les blogueurs peuvent être soumis à d'autres directives d'accréditation plus détaillées et avoir un autre statut).
- e. détenteurs d'une carte de presse valide délivrée par une association de journalistes allemande ou étrangère.

Nous attirons l'attention sur le fait qu'en règle générale la présentation d'une carte de presse ne suffit pas à elle seule pour obtenir une accréditation. La WZF GmbH en tant qu'organisateur et la NürnbergMesse qui est responsable de la réalisation du salon se réservent le droit d'exiger des justificatifs supplémentaires tels que ceux qui sont mentionnés aux alinéas a à e afin de vérifier l'activité journalistique.

Les pièces justificatives doivent être présentées en allemand ou en anglais. Dans des cas particuliers, l'organisateur du salon se réserve le droit d'exiger en supplément la présentation d'une pièce d'identité valide avec photo. On ne peut faire valoir aucun droit à accréditation. Le cas échéant, la NürnbergMesse pourra exercer son droit interne.

Il ne sera pas délivré d'accréditation aux catégories de personnes suivantes :

- personnes sans légitimation journalistique telles que les conseillers clientèle, les directeur des ventes, les responsables des annonces ou webmasters, les conseillers en relations publiques ou les accompagnateurs privés.
- personnes de nationalité allemande résidant en Allemagne munies d'une carte de presse étrangère
- personnes présentant une lettre de mission d'un journaliste indépendant
- personnes actives sur les réseaux sociaux à titre uniquement privé